
Catherine MARRY

**Christine von OERTZEN,
*Teilzeitarbeit und « die Lust am
Zuverdienen».* Geschlechterpolitik
und gesellschaftlicher Wandel in
Westdeutschland 1948-1969, Travail à
temps partiel et « envie de mettre du
beurre dans les épinards », Politique
des sexes et Changement social en
Allemagne de l'Ouest, 1948-1969,
Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht,
1999, 411 p.**

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Catherine MARRY, « Christine von OERTZEN, *Teilzeitarbeit und « die Lust am Zuverdienen».* Geschlechterpolitik und gesellschaftlicher Wandel in Westdeutschland 1948-1969, Travail à temps partiel et « envie de mettre du beurre dans les épinards », *Politique des sexes et Changement social en Allemagne de l'Ouest, 1948-1969*, Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 1999, 411 p. », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 13 | 2001, mis en ligne le 19 mars 2003, consulté le 11 février 2012. URL : <http://clio.revues.org/158>

Éditeur : Presses universitaires du Mirail
<http://clio.revues.org>
<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://clio.revues.org/158>

Document généré automatiquement le 11 février 2012. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

Tous droits réservés

Catherine MARRY

Christine von OERTZEN, *Teilzeitarbeit und « die Lust am Zuverdienen».* Geschlechterpolitik und gesellschaftlicher Wandel in Westdeutschland 1948-1969, Travail à temps partiel et « envie de mettre du beurre dans les épinards », Politique des sexes et Changement social en Allemagne de l'Ouest, 1948-1969, Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 1999, 411 p.

Pagination de l'édition papier : p. 262-267

- 1 Ce livre retrace l'histoire de l'introduction du travail à temps partiel en Allemagne, de l'immédiat après-guerre jusqu'à l'année 1969, qui clôt le processus d'institutionnalisation juridique de cette « nouvelle » forme de travail. Son objet est plus large que ne l'indique son titre : il couvre aussi les années 1945-1948, période d'occupation allemande par les Alliés, bien traitée par l'histoire allemande mais moins par les recherches en sociologie portant sur ce thème et peu connues en France. Centré sur l'Allemagne de l'Ouest, il s'ouvre, dans un dernier chapitre consacré à la RDA, sur les comparaisons internationales. On savait combien les deux Allemagne se distinguaient par les taux d'activité des femmes mariées et mères : près de deux fois supérieurs à l'Est qu'à l'Ouest. L'auteur nous apprend ici que le temps partiel s'est développé plus précocement et rapidement à l'Est et que son introduction dans ce pays, comme dans tous les autres pays, concerne presque exclusivement les femmes. Les enjeux et les débats sociaux qui entourent son introduction renvoient aux représentations sociales du travail des femmes, étroitement lié à leur destin de mère et d'épouse, qu'il s'agisse d'un compromis avec la norme du travail à plein temps des mères (comme en RDA) ou avec la norme de la mère au foyer (à l'Ouest). Le livre décrit ainsi la levée progressive du « tabou social » qui entourait, en Allemagne de l'Ouest, l'activité professionnelle des femmes mariées et mères.
- 2 Ce travail apporte un éclairage riche et original sur la spécificité allemande du temps partiel et sur les rapports de genre dans ce pays. Au-delà de la proximité des chiffres, il donne à voir la différence de sens qu'a revêtu en Allemagne de l'Ouest, dans les deux décennies suivant la deuxième guerre, l'activité professionnelle des femmes, plus étroitement liée encore dans ce pays qu'en France, au destin d'épouse et de mère. Il propose une analyse nuancée et contradictoire des évolutions de ce sens et des compromis adoptés par les différents acteurs et actrices au fil des années : l'État et les politiques familiales, fiscales, économiques qu'il a impulsées, les employeurs des différents secteurs (industrie, commerce...), les syndicats et les femmes elles-mêmes, que ce soit au sein d'organisations ou de leur famille.
- 3 L'auteur dégage deux grandes périodes : celle qui va de l'immédiat après-guerre à la fin des années 1950, où les politiques familiales visaient avant tout à protéger les mères et à les maintenir à l'écart du marché du travail et la période de prospérité des années 1960 qui a transformé les valeurs du travail professionnel des mères : celles-ci auraient trouvé, dans le temps partiel, une nouvelle légitimité entre travail et famille. Les six chapitres traitent l'ensemble des périodes à partir de différents niveaux d'analyse historique : celui des discours des acteurs dans le premier, des mesures juridiques dans le second, des politiques économiques

et sociales dans les troisième et quatrième, des expériences subjectives dans le cinquième. Le sixième est consacré au cas de l'ex-RDA.

- 4 Des formes de travail aux horaires réduits et flexibles existaient dans les années d'avant-guerre (travail saisonnier, travail à domicile...) et le gouvernement national-socialiste avait introduit la demi-journée de travail obligatoire dans l'industrie à destination des femmes allemandes (non juives). Mais pour l'auteur, la nouveauté du phénomène, dans les années 1950 et surtout 1960, réside dans son caractère non imposé, dans son extension quantitative et surtout dans la reconnaissance juridique du statut de salarié(e) (assurance chômage et maladie, retraite, congés et primes, imposition des revenus...).
- 5 Dans son analyse des causes de l'introduction et de la reconnaissance progressive du temps partiel, Christine von Oertzen accorde un place centrale aux évolutions économiques et techniques. La croissance économique, la pénurie aiguë de main d'œuvre, l'essor des emplois de bureau et leur rationalisation du côté des employeurs et de l'État, la nécessité économique mais aussi des besoins accrus de consommation du côté des femmes, sont le « moteur » de cette histoire du temps partiel en Allemagne. Mais les représentations du travail des femmes, en particulier des femmes mariées et mères éclairent les termes du débat social et les succès ou échecs de sa mise en œuvre selon les moments, dans les secteurs d'activité (industrie ou tertiaire), les Länder. Jusqu'au début des années 1960, le travail des épouses et des mères n'avait de légitimité qu'au sein de l'espace domestique. Le travail professionnel rémunéré et exercé à l'extérieur ne pouvait être justifié que par de fortes contraintes économiques liées à l'absence de conjoint (célibat, divorce, veuvage) ou à sa défaillance (chômage, invalidité...). Ces contraintes économiques étaient particulièrement vives dans les années d'immédiat après-guerre : pénurie de main d'œuvre masculine, problèmes de survie des femmes, notamment des veuves de combattants de la *Wehrmacht*. Avec la réforme monétaire de 1948, les Alliés réduisent (dans la zone américaine et française) ou suppriment (dans la zone britannique) les rentes d'invalidité ou de décès de ces femmes et tentent d'introduire la demi-journée de travail dans l'industrie. Ces tentatives sont un échec : tous les autres acteurs s'y opposent. L'administration allemande boycotte les embauches de femmes mariées et mères à mi-temps. Elle espère ainsi retrouver la confiance de la population en rompant avec une forme de travail imposée par l'administration nazie et en marquant son opposition aux forces d'occupation. Les employeurs se plaignent des perturbations de l'organisation du travail générées par le temps partiel ; les syndicats ouvriers redoutent une dévalorisation des salaires des ouvrières à temps plein et plaident pour une diminution généralisée du temps de travail ; mais ils demandent aussi une meilleure protection sociale du temps partiel. Quant aux femmes, elles rejettent les conditions de travail et les salaires peu attractifs qui leur sont proposés dans les industries qui les emploient massivement (conserveries, habillement...).
- 6 Dans son analyse des réactions des organisations de femmes à un rapport de la Commission des femmes des Nations Unies d'avril 1953 sur le temps partiel (chapitre 1, p. 63 et suivantes), l'auteur donne des clés pour comprendre les différences durables de perception de cette forme de travail entre les pays. Ce rapport définit le travail à temps partiel comme un travail à temps réduit de façon volontaire et protégé par un contrat de travail stable. Il le désigne comme le modèle de la conciliation entre famille et métier pour les femmes. La résonance est positive pour les anglo-saxonnes. Au début des années 1950, le temps partiel des femmes était déjà développé dans les services aux USA, dans l'industrie de guerre en Grande-Bretagne. En France, il était très peu présent avant et pendant la guerre et les françaises se sont montrées réticentes à l'égard d'un élargissement d'un temps partiel promu par l'État. L'opposition des allemandes de l'Ouest a d'autres fondements. Dans ce pays, les organisations de femmes considèrent que le temps partiel ne peut représenter une solution que pour les femmes en grande difficulté économique. Cette position, défendue notamment par le Mouvement des femmes de Berlin Ouest, est liée aux difficultés particulières vécues par les femmes dans ce pays vaincu mais aussi à leur hostilité au communisme qui voulait intégrer toutes les femmes au marché du travail. Elles revendiquent le salaire maternel et critiquent les enfants délaissés (*Schlüssel Kinder*).

- 7 La période de prospérité des années 1960 et l'expansion des emplois de bureau ont transformé les valeurs du travail professionnel des mères qui ont trouvé, dans le temps partiel, une nouvelle légitimité entre travail et famille. Sur 100 femmes actives, 7 travaillaient moins de 40 heures par semaine en 1960, 27 en 1971. Le poids des représentations dans ce mouvement est bien illustré dans les analyses menées sur la comparaison de l'introduction du temps partiel dans le secteur industriel et tertiaire(chapitre 4) : échec relatif dans le premier, succès dans le second en dépit de problèmes communs de pénurie de main d'œuvre. Les spécificités du travail expliquent pour partie ces différences. L'auteur montre, dans des analyses très documentées et riches de cas d'entreprises et de régions, que le temps partiel perturbait moins l'organisation du travail dans les bureaux que dans les usines avec le travail à la chaîne (les conserveries par exemple) où le travail était continu (en 3 équipes de 8 heures). La dépersonnalisation des relations entre les secrétaires et leurs patrons et la simplification des tâches de frappe et de saisie de la comptabilité liées à l'introduction du dictaphone et de l'ordinateur ont été aussi des facteurs favorables à une instauration large et peu conflictuelle du temps partiel (sous la forme prédominante de la matinée pour les mères d'enfants en âge scolaire) dans les bureaux des grandes entreprises et des administrations. Mais la plus grande tolérance des employeurs à cette « perturbation » et la plus grande inclination des femmes pour les emplois de bureau, même peu qualifiés, renvoient aux représentations des emplois qui « conviennent naturellement aux femmes » : légers, sans trop de responsabilités et situés dans le prolongement des activités domestiques selon les employeurs qui considèrent que l'industrie est un monde d'hommes ; travaux propres et au statut social plus attractif pour les femmes et pour leurs maris, surtout quand ces derniers sont eux-mêmes employés et non pas ouvriers. L'analyse de ces représentations est menée de façon particulièrement fine à propos des entretiens (chapitre 5) qui révèlent les négociations et les conflits intra-familiaux (pour l'essentiel avec le conjoint) autour de la décision de femmes au foyer de prendre un travail d'ouvrière à temps partiel (exemple de l'entreprise Bahlsen à Brême).
- 8 Dans cet ouvrage, l'auteur développe un point de vue dynamique et relativement optimiste sur les rapports entre les sexes qui entend rompre aussi bien avec celui des féministes américaines « dominé par l'idéologie des classes moyennes et leur plainte sur la domesticité » qu'avec celui des féministes allemandes dominé par une idéologie égalitaire qui les conduit à opposer de façon réductrice le modèle émancipateur de la RFA à celui de la domination des femmes à l'Ouest. « Les femmes à temps partiel, ne sont pas seulement l'objet des politiques publiques et les victimes d'une rhétorique normative ou de contraintes structurelles. Elles sont aussi des actrices qui tentent consciemment d'optimiser leurs intérêts » (p. 20).
- 9 L'introduction du temps partiel et son institutionnalisation représenteraient une « innovation comparable à la protection du travail à la fin du XIX^e siècle » parce qu'elle donne pour la première fois aux femmes le droit à un travail rémunéré à temps réduit, reconnaît leur « besoin de protection » et « inscrit juridiquement la division du travail entre les sexes, entre travail professionnel et travail domestique, dans la dynamique du changement social » (p. 22). Ce point de vue relativement positif sur le temps partiel des femmes est partagé par des sociologues allemands et contraste avec le discours très critique des sociologues françaises et (dans une mesure moindre), des britanniques. Pour les sociologues et historiennes françaises du travail des femmes, le temps partiel est moins une innovation qu'une régression sociale : il rime avec chômage, précarité, salaire et retraite partiels... La sociologie allemande réfute cette approche « misérabiliste » en arguant du fait qu'en Allemagne, contrairement à ce qui prévaut en Grande-Bretagne ou en France, la structure des emplois (féminins) à temps partiel différerait peu de celle des emplois à temps plein. Elle serait une forme généralisée (et non pas atypique), « choisie » (et non pas « subie ») d'emplois des mères et concernerait donc aussi bien les emplois qualifiés que non qualifiés. En outre les femmes à temps partiel ne seraient pas dans des situations précaires car elles sont le plus souvent mariées avec un homme qui travaille à temps plein et bénéficient de sa couverture sociale.
- 10 Ces points de vue différents renvoient sans doute aux différences des représentations du travail des mères en Allemagne (de l'Ouest) et en France et à l'histoire différente du temps partiel dans ces deux pays. En France, l'activité à plein temps des mères est plus ancienne et plus légitime.

Le groupe des mères actives a toujours été le plus important (numériquement et dans les représentations), ce qui n'est pas le cas en Allemagne où 20 % seulement des mères allemandes ont eu une activité continue (d'après une enquête des années 1990). Cette légitimité plus grande du travail des mères en France est allée de pair avec une intervention de l'État dans la prise en charge des petits enfants (crèches, écoles maternelles...). Celle-ci reste en Allemagne, pour l'essentiel, du ressort des mères (ou des femmes de la famille). Contrairement à l'Allemagne, la croissance économique des Trente Glorieuses a soutenu, en France, la progression de l'activité à plein temps des mères. C'est dans le contexte de crise des années 1970 que le temps partiel a commencé sa progression et dans les années 1980 qu'il a connu un véritable essor, sous l'impulsion conjointe des politiques de flexibilité accrue de l'emploi menées par les entreprises et des politiques publiques de lutte contre le chômage (exonération des charges pesant sur les emplois à temps partiel). Dans les années 1990, le temps partiel regroupe une part des actives assez proche de celle de l'Allemagne (autour de 30%) mais il est plus concentré dans les emplois peu qualifiés du commerce et des services et concerne autant les mères que les femmes jeunes et sans enfant ou les femmes âgées.

- 11 Le point de vue optimiste de l'auteur, partagé par certains sociologues en Allemagne, semble toutefois renvoyer à une plus grande acceptation de la division « traditionnelle » du travail entre les sexes, qui attribue à l'homme la responsabilité principale du bien-être économique du foyer et à la mère celle du bien-être affectif. Le travail à temps partiel des femmes reste partout un travail de second ordre par rapport à la référence dominante et masculine du temps plein. Comme l'auteur le remarque (chapitre 3), il recouvre, même dans l'Allemagne d'aujourd'hui, une part non négligeable d'emplois de très courte durée (moins de vingt heures par semaine), qui n'autorisent pas l'ouverture des droits sociaux prévus par la réforme de 1969. Et l'on peut douter du libre « choix » des mères allemandes de jeunes enfants pour cette forme de travail dans un pays qui offre peu d'alternatives à la garde des enfants et discrimine les mères dans l'accès à l'emploi (Marry *et al.*, 1998). Le « choix » de celles qui veulent réussir leur vie professionnelle peut être alors souvent celui de ne pas avoir d'enfant. Un chiffre en témoigne : en Allemagne de l'Ouest, en 1991, 55 % des actives de 25 à 44 ans n'avaient pas d'enfant ; en France, 62 % en avaient au moins un.

Pour citer cet article

Référence électronique

Catherine MARRY, « Christine von OERTZEN, *Teilzeitarbeit und « die Lust am Zuverdienen »*. *Geschlechterpolitik und gesellschaftlicher Wandel in Westdeutschland 1948-1969, Travail à temps partiel et « envie de mettre du beurre dans les épinards »*, *Politique des sexes et Changement social en Allemagne de l'Ouest, 1948-1969*, Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 1999, 411 p. », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 13 | 2001, mis en ligne le 19 mars 2003, consulté le 11 février 2012. URL : <http://clio.revues.org/158>

Référence papier

Catherine MARRY, « Christine von OERTZEN, *Teilzeitarbeit und « die Lust am Zuverdienen »*. *Geschlechterpolitik und gesellschaftlicher Wandel in Westdeutschland 1948-1969, Travail à temps partiel et « envie de mettre du beurre dans les épinards »*, *Politique des sexes et Changement social en Allemagne de l'Ouest, 1948-1969*, Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 1999, 411 p. », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés*, 13 | 2001, 262-267.

Droits d'auteur

Tous droits réservés
